



COMITÉ DE RÉVISION DE LA PLANIFICATION (CRP)
RÉUNION NO 2017-03
Le 20 avril 2017

PROCÈS-VERBAL

La réunion a eu lieu dans la salle communautaire de l'édifice municipal de Rivière-Verte à compter de 19 h sous la présidence de M. Charles Bouchard.

Membres présents

Alain Martel
Cynthia Lajoie
Charles Bouchard
Josée Levesque

Roger Dupéré
Michael Bossé
Guy Côté
Kenneth Akerley

Membres absents

Aucun

Personnel

Directrice des opérations
Agent d'aménagement
Urbaniste
Urbaniste
Adjointe administrative

Catherine Dufour
Jacques Desjardins
Michel Rodrigue Poulin
Ariane Fortin-Ouellet
Nathalie Roy

Un public d'environ d'une dizaine de personnes sont présents dans la salle lors de la réunion.

Article 2017-03, 01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Kenneth Akerley, appuyé de M. Michael Bossé que l'Ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

Article 2017-03, 02 PROCÈS-VERBAL RÉUNION MENSUELLE NO 2017-02

Il est proposé par M. Guy Côté, appuyé de Mme Josée Levesque que le procès-verbal de la réunion mensuelle no 2017-02 soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Article 2017-03, 03 DIVULGATION D'INTÉRÊT

Aucun

Article 2017-03, 04 COMMUNAUTÉ RURALE DE SAINT-ANDRÉ

North West Holdings (Miguel Gagnon) – 180, chemin Saint-André
(CSR.11565 – 20 avril 2017)

Ce terrain est présentement classifié Mixte. Le requérant désire implanter une cimenterie portative, il demande, sous l'Article 34(3) h) (i) de la Loi sur l'urbanisme, un permis temporaire d'un an puisque cet usage n'est pas permis dans la zone mixte.

Considérant que:

- cinq lettres d'objections ont été reçues de la part du voisinage;
- le projet est controversé;
- l'usage industriel lourd n'est pas permis dans la zone mixte;
- plusieurs résidences se trouvent à proximité du site choisi;
- le requérant doit obtenir un agrément pour opérer une cimenterie donnée par le Ministère de l'environnement;
- les dispositions de zonage actuelles ont été mises en place pour protéger la santé, la sécurité et le bien-être du public en général;
- un des principes directeurs de la Communauté est la valorisation de la qualité de vie des résidents et que ceux-ci s'inquiètent des impacts qu'aurait une cimenterie portative sur leur bien-être;

La parole est donnée au public afin de recevoir leurs commentaires sur le projet. Il est proposé par M. Alain Martel, appuyé de Mme Josée Levesque que la demande de permis temporaire soit refusée tel que recommandée par le personnel de la Commission selon les considérations énumérées par ceux-ci.

Adopté à l'unanimité

Article 2017-03, 05 MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉONARD

Ville de Saint-Léonard – rue Bellefleur
(CSR.11540 – 20 avril 2017)

ARRÊTÉ NO 111.4-207 - MODIFIANT L'ARRÊTÉ DE ZONAGE DE LA VILLE DE SAINT-LÉONARD

Le conseil municipal propose de modifier son arrêté de zonage, il demande l'avis du CRP sur la modification suivante : créer la zone Résidentielle (R3) qui permettra l'usage « habitation jumelée ». Le secteur concerné par la nouvelle zone se situe au niveau de la rue Champlain et de la rue Bellefleur qui passera des zones résidentielles (R1) et (R2) à une zone résidentielles (R3).

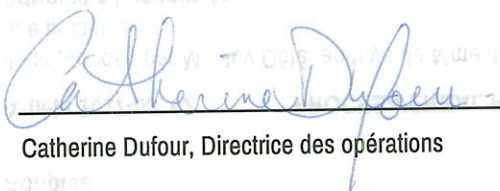
Considérant que la demande ne fait qu'ajouter l'usage « habitation jumelée » à la liste des usages permis dans la zone résidentielle (R2) et la modification permet de régulariser la situation des habitations bifamiliales transformées en habitation jumelées, il est proposé par M. Roger Dupéré, appuyé de Mme Cynthia Lajoie, que la demande de modification soit acceptée telle que proposée.
Adopté à l'unanimité

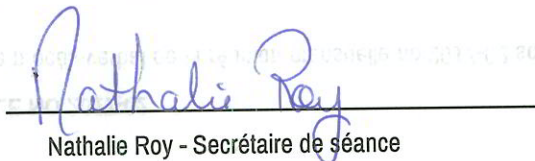
Article 2017-03, 06 **RAPPORT DE CONSTRUCTION ET DE LOTISSEMENT**

Il est proposé par M. Guy Coté, appuyé de M. Michael Bossé, que les rapports de construction et de lotissement soient acceptés tels que présentés.
Adopté à l'unanimité

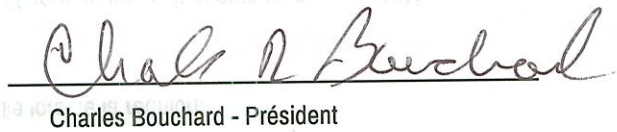
Article 2017-03, 07 **AJOURNEMENT**

L'ajournement est proposé par M. Michael Bossé à 20h01.


Catherine Dufour, Directrice des opérations


Nathalie Roy - Secrétaire de séance

17 août 2017
Date


Charles Bouchard - Président

PROCES-VERBAUX
DU 30 AVRIL 2017
REUNION NO 3011-03
COMITE DE REUNION DE LA MUNICIPALITE (CRP)

PROCES-VERBAUX
DU 30 AVRIL 2017
REUNION NO 3011-03
COMITE DE REUNION DE LA MUNICIPALITE (CRP)

